

# Ville d'Angers Budget 2013


> Au quotidien au côté des Angevins et résolument tourné vers l'avenir



MA VILLE

+ J'Y VIS

+ JE L'AIME



## L'année en chiffres

(en millions d'euros)

**Budget total : 280,7**

**Investissement : 68,9**

**Fonctionnement (réel)**

**Recettes : 211,8**

**Dépenses : 188,2**

**Subventions : 36,9**



**Frédéric Béatse**  
Maire d'Angers

## Faire face et redonner confiance

J'ai souhaité donner la plus grande transparence et expliquer clairement les décisions prises à Angers en matière budgétaire.

Ce document offre ainsi une vue synthétique mais sincère de la réalité des finances de la Ville d'Angers et vous permet d'avoir une vue d'ensemble sur le budget municipal, pour l'exercice 2013.

Vous le savez, la période que nous traversons est difficile. Le ralentissement de l'activité économique, dans de nombreux pays industrialisés, restreint les marges de manœuvre. Le contexte est tendu pour les finances de l'Etat, les collectivités territoriales doivent en tenir compte.

J'ai toujours pensé que chaque euro dépensé devait l'être utilement pour les Angevins. Je ne m'écarte pas de ce principe et l'élaboration du budget 2013 en offre, il me semble, l'illustration.

Nos efforts de gestion, à Angers, ne sont pas nouveaux. La façon avec laquelle nous avons toujours préservé les « grands équilibres » nous amène régulièrement à figurer en bonne place dans les classements nationaux, en particulier s'agissant de l'endettement de la Ville, jugé relativement faible.

Pour encourageantes qu'elles soient, ces « bonnes notes » ne font pas tout et je ne m'en satisfais pas. Beaucoup d'Angevins subissent au quotidien les effets de la crise, ils sont inquiets pour leur emploi, pour leur pouvoir d'achat.

Mon rôle, c'est de les aider, de les accompagner. Etre maire, c'est aussi utiliser tous les moyens, manier tous les leviers pour faire face et redonner confiance.

L'équipe municipale s'y emploie résolument, en maintenant les investissements à un niveau élevé et en soutenant l'effort au profit des transports publics et de la rénovation des quartiers.

Nous ne croyons pas à la fatalité. En revanche, nous croyons à nos talents, à nos atouts, à nos ressources propres. Dans tous les secteurs (recherche, création d'entreprise, arts, sports...), les Angevins innovent et vont de l'avant : ils confortent ainsi l'attractivité de notre ville et sa capacité à préparer l'avenir.

Je vous souhaite bonne lecture de ces éléments de présentation du budget 2013 de la Ville d'Angers.

# Investissement

> La ville d'Angers investit plus que la moyenne des autres grandes villes de France :

	CA 2011	BP 2012	BP 2013
Dépenses d'équipement de la Ville d'Angers (€)	56 104 002	63 805 152	<b>65 927 978</b>
Recettes de fonctionnement (€)	217 209 681	205 798 464	<b>211 755 996</b>
Dépenses d'équipement/recettes de fonctionnement	<b>25,83 %</b>	<b>31,00 %</b>	<b>31,13 %</b>

> Dépenses d'équipement par habitant en 2011 :



> Part des recettes de fonctionnement consacrée au financement des dépenses d'équipement en 2011 :



Sources : Compte administratif 2011 - Budgets primitifs 2012 et 2013  
Site internet du Ministère des Finances - Bercy Collocs



**André Despagnet**  
Adjoint délégué aux finances

## Un budget de continuité volontariste et responsable

- Tout en consolidant la structure financière de la Ville d'Angers dans le respect des contribuables ;
- Avec un investissement important représentant toujours plus de 30 % des recettes de fonctionnement ;
- Avec une enveloppe de subventions maintenue et même majorée pour le CCAS, afin de renforcer la solidarité et soutenir la citoyenneté ;
- En proposant un service public de qualité pour l'ensemble de la population ;

**Tels sont les axes principaux de ce projet de budget 2013.**

# FONCTIONNEMENT

**DEPENSES : 188,2 M€**

Personnel

103,1

Services

48,2

Subventions

36,9

**RECETTES : 211,8 M€**

Produit fiscal

92,3

Dotations d'Etat

56,6

Recettes d'exploitation

34,5

Dotations d'agglomération

28,4

# INVESTISSEMENT

**DEPENSES : 68,6 M€**

Développement urbain

29,4

Services à la population

28,9

Patrimoine de la collectivité

6,3

Remboursement du capital de la dette

2,6

Autres

1,4

**RECETTES : 68,6 M€**

Epargne brute

23,5

Subventions et dotations

21,7

Emprunts nouveaux

23,4



Solidarité  
Cohésion  
sociale**11,8****9,0**

Action culturelle

**5,6**Développement  
Animation des  
quartiers

Education - Enfance

**4,3**

Sports et loisirs

**3,2****3,0**Associations  
diverses**Bases d'imposition (euros)**

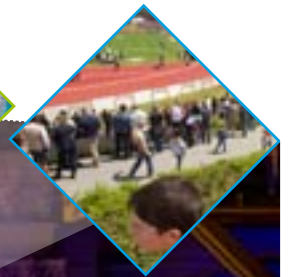
	2011	2012	2013 (prév.)
Taxe d'habitation	195 953 038	202 593 501	207 658 339
Taxe foncière (bâti)	159 388 424	163 550 441	167 639 202
Taxe foncière (non bâti)	484 410	497 472	509 909
<i>Evolution annuelle</i>	2,88 %	3,04 %	2,50 %

**Taux d'imposition (%)**

	2011	2012	2013
Taxe d'habitation	17,70	17,70	17,70
Taxe foncière (bâti)	32,98	32,98	32,98
Taxe foncière (non bâti)	38,57	38,57	38,57
<i>Evolution annuelle</i>	4,73 %	0 %	0 %

**Produit des impôts locaux**

	2011	2012	2013 (prév.)
Taxe d'habitation	34 683 687	35 859 050	36 760 000
Taxe foncière (bâti)	52 566 302	53 938 702	55 290 000
Taxe foncière (non bâti)	186 837	191 833	200 000
<i>Evolution annuelle</i>	7,82 %	2,92 %	2,51 %



Angers *Ville d'Angers*

Hôtel de Ville  
CS 80011, 49 020 Angers cedex 02  
Tél : 02 41 05 40 00 - Fax : 02 41 05 39 00  
Site internet : [www.angers.fr](http://www.angers.fr) - E-mail : [mairie.angers@ville.angers.fr](mailto:mairie.angers@ville.angers.fr)

Conception : André Despagnet, adjoint délégué aux finances  
avec la collaboration de la Direction des Finances  
Conception graphique : Caminno  
Crédits photo : © Ville d'Angers - ALM - Thierry Bonnet - Guy Durand - C. Guerin  
Jean-Patrice Campion - Cabinet d'architecte Guervilly - Crespy & Aumont Architectes